Agir ensemble

le journal



février 2013

de la Communauté de Communes **Cœur Côte Fleurie**

CAP SUR L'AVENIR

Sommaire

> QR CODE MODE D'EMPLOI





12 rue Robert Fossorier - BP 30086 14803 Deauville Cedex
Tél. 02 31 88 54 49 - Fax 02 31 88 19 76
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.coeurcotefleurie.org - info@coeurcotefleurie.org
facebook.com/coeurcotefleurie

février 2013 / n°22
Journal de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie

Directeur de la publication : Philippe Augier
Rédaction : en collaboration avec les services de Coeur Côte Fleurie, Mairie de Blonville-sur-Mer
Réalisation graphique : François Foucault, Xavier Billerot
Crédits Photos : Coeur Côte Fleurie, Patrice Le Bris, Fotolia, Bellenger/IS/FFBB, Mairie de Blonville-sur-Mer

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro.
Tirage : 14 000 exemplaires - Impression : IBL Graphique - Distribution : Adrexo



Ce journal est imprimé sur du papier **100 % recyclé et recyclable**. En utilisant ce papier l'impact environnemental est réduit de 28 000 litres d'eau, 2 500 kWh d'énergie, 1 700 kg de bois.
Disponible également en version numérique sur le site internet www.coeurcotefleurie.org

Le Choix de l'innovation



Innovation numérique :

Cœur Côte Fleurie s'est dotée d'une infrastructure numérique en fibre optique qui accueille ses premiers abonnés, et lui donne un temps d'avance.

L'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vient de fixer le plancher du très haut débit à 30 Mégabits. La fibre optique, plus que jamais, devient le vecteur de transport des communications, au débit illimité. Notre territoire bénéficie de cette infrastructure et se situe dans les rares qui, en France, traitent à parité : espaces rural et urbain.

Innovation environnementale :

Des actions pilotes de tri des déchets et d'éco-gestes ont été menées.

Le projet expérimental HyES *(Hybrid Energies et Eco-Systèmes)* que nous soutenons sur le Domaine de Bouquetot vient d'être primé (il a remporté le 1er prix International *Algae Compétition* en juin 2012 en Californie) parmi 40 nations en concurrence sur l'environnement.

Pertinence territoriale aussi avec le PLU intercommunal, exercice complexe mais ô combien utile pour l'avenir des territoires. L'Assemblée des Communautés de France a d'ailleurs organisé le 18 décembre 2012 un colloque sur ce thème afin d'encourager les autres territoires de la Normandie à se lancer dans cette belle aventure de partage et d'ambition commune.

Cette pertinence territoriale se poursuit par la participation aux projets de l'Estuaire de la Seine à travers la création du pôle métropolitain, essentiel pour l'avenir de chacune des deux rives de l'Estuaire et de ses habitants, et notamment pour l'avenir de nos jeunes.

Enfin, cette culture de l'innovation aurait moins de sens si elle n'était pas tournée vers vous, les usagers au service desquels nous agissons.

Ainsi la *certification des eaux de baignade* qui termine son cycle de 3 ans avant renouvellement, la *certification de l'assainissement* en cours d'adoption et la *dématérialisation* de l'ensemble du process administratif et comptable réduisant les délais et le papier, participent de cette innovation nécessaire pour un territoire comme Cœur Côte Fleurie.

Ainsi, Cœur Côte Fleurie choisit l'innovation pour poursuivre ses objectifs et se tourne résolument vers l'avenir avec confiance.



Philippe AUGIER
Président

le compostage c'est vachement facile !



La Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie continue les actions de son programme de réduction des déchets, objectif -7 % d'ici 2015.



70 kilos par personne et par an ! C'est le poids de notre production de déchets qui peuvent être compostés plutôt que d'être jetés dans nos ordures ménagères ! Il s'agit de transformer nos déchets organiques (épluchures, café, thé, déchets verts, coquilles d'œufs, carton,...) en engrais naturel de qualité pour vos plantes d'intérieur et d'extérieur. Fabriquer son propre terreau, réduire ses déchets, gérer ses biodéchets de manière autonome, sont autant de raisons de se lancer dans l'aventure du compostage.

COMMENT FAIRE ?

Si vous avez un jardin, vous pouvez :

- fabriquer vous-même votre composteur
- vous en procurer un en jardinerie
- vous en procurer un à l'accueil de Cœur Côte Fleurie au tarif de 10 €

Si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez :

- demander gratuitement un composteur collectif à la Communauté de Communes
- acheter un lombricomposteur (vendu 30 € pour les habitants de Cœur Côte Fleurie)

3 questions à... Xavier Duprez

Président de la commission "déchets et espaces verts" et Maire de Saint-Pierre-Azif.



« Nous observons déjà une baisse de 6 % en 2 ans »

Cœur Côte Fleurie a signé avec l'ADEME, un accord visant à réduire ses déchets de 7 % d'ici 2015. Quelle est la situation aujourd'hui ?
C'est en très bonne voie. Nous observons déjà une baisse de 6 % en 2 ans, ce qui montre bien que la Communauté de Communes a su faire passer les bons messages. Les habitants de Cœur Côte Fleurie ont bien compris que nous devions tous faire des efforts et cela se voit. En 2009, un habitant produisait environ 447 kilos de déchets ménagers sur un an, aujourd'hui, nous sommes à 418 kg et cela continue de baisser.

Quels sont les gestes du quotidien pour diminuer sa production de déchets ?
L'opération foyers-témoins organisée l'année dernière a permis de mettre en avant des gestes simples du quotidien que chacun d'entre nous peut appliquer selon ses habitudes et ses envies. Le compostage par exemple permet à lui seul de réduire de 70 kg par personne et par an ses déchets. On trouve également le stop pub, les achats avec moins d'emballages, la consommation d'eau du robinet ou encore limiter le gaspillage alimentaire. Vous pouvez retrouver des conseils et d'autres gestes écocitoyens sur le site internet de Cœur Côte Fleurie rubrique "Préserver, mettons nos poubelles au régime."

Quelles sont les actions mises en place cette année ?
Cette année, Cœur Côte Fleurie met l'accent sur le compostage. En plus de réduire d'un tiers nos ordures ménagères, cela permet d'obtenir un excellent engrais naturel pour les plantes. La Communauté de Communes accompagne l'ensemble de ses habitants dans cette démarche et propose l'achat de composteurs et de lombricomposteurs à des tarifs préférentiels. Un effort sera particulièrement fait pour développer le compostage collectif dans les résidences ainsi que dans les établissements scolaires.
Parallèlement, l'ambassadrice du tri continuera ses actions de sensibilisation dans les écoles mais également sur le territoire auprès de la population.

ZOOM SUR le module éco-gestes

Accessible depuis la page d'accueil du site internet de Cœur Côte Fleurie, le module éco-gestes permet de vous accompagner dans le tri et ainsi favoriser la réduction de déchets. Il suffit de taper le nom d'un produit ou matériau dont vous voulez vous débarrasser pour obtenir des informations et des conseils pour bien jeter et mieux consommer.

www.coeurcotefleurie.org **rubrique préserver / les éco-gestes**

Bilan positif pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Les deux actions menées par la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie en partenariat avec les établissements scolaires à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 17 au 25 novembre 2012 ont rassemblé près de 2 000 élèves.

La mise en place d'un composteur et d'un lombricomposteur à l'école maternelle Andersen permet désormais aux enfants de trier les déchets organiques de la cantine et de faire du compost (presque 2 tonnes par an !).

La seconde opération «anti-gaspi» organisée dans les collèges/lycées André Maurois, Saint-Joseph, Marie-Joseph et Charles Mozin a permis de récolter 80 kilos de pain non consommé soit l'équivalent sur un an de 7 kg par élève. Cela représente 72 tonnes d'émission de gaz à effet de serre en moins (240 allers/retours Caen-Marseille) ou encore une économie de 14 400 m^3 d'eau (120 000 baignoires).


Lombricomposteur à l'école Andersen à Trouville-sur-Mer



Éco-Domaine de Bouquetot


Bassin de culture de la Spiruline



Une ferme du 21ème siècle sur la Côte Fleurie ? Oui, c'est l'Eco-Domaine de Bouquetot !

Le concept d'éco-domaine est de créer en un lieu une coopération d'entreprises innovantes conçue comme un écosystème d'activités complémentaires.

Les activités sont regroupées autour de cinq thématiques en synergie : agriculture biologique, énergies renouvelables, éco-construction, éco-tourisme et pédagogie.

Ainsi, depuis 2010, la Communauté de Communes a alloué des contrats à quatre structures :
- **Né O Sources** : ferme pédagogique
- **Élevage des parts** : élevage bovin bio
- **Les Noctam'bulles** : cabanes dans les arbres
- **HyES** : spiruline (micro-algue riche en protéines végétales, en béta-carotène... etc.) et méthanisation

HyEs, entreprise innovante de production de spiruline, commercialise la seule spiruline made in Pays d'Auge : la « Fleur de spiruline ». **Leur concept (valorisation de la chaleur produite par méthanisation agricole pour chauffer les serres et bassins de culture de spiruline) a été récemment primé en Californie à l'occasion de la « International Algae Compétition ».**

Deux des sept bâtiments sont actuellement aménagés par Cœur Côte Fleurie pour y accueillir des activités tertiaires novatrices d'économie verte.

En septembre dernier, plus de 700 personnes ont pu découvrir ce site exceptionnel lors de la première « Fête de Bouquetot » organisée par Ecopya, l'association de gestion de l'Eco-Domaine.

Bon à savoir

HyES fait visiter gratuitement sa ferme de spiruline tous les samedis à 11h (sauf pendant l'hiver) et sans rendez-vous.

Renseignements :
ecobouquetot.free.fr / 07 60 46 13 42

À la découverte de Blonville-sur-Mer

" Quoi de mieux pour décrire Blonville-sur-Mer que de vivre les vacances de deux familles comme on en côtoie beaucoup dans notre commune ! "

Gérard Dauchin, Maire

Arthur, Manon et Jean passent beaucoup de vacances scolaires chez leurs grands-parents qui faisaient déjà des châteaux de sable sur la plage de Blonville dans les années 60.

La matinée commence par le stage de tennis. Matinaux, ils ont opté pour le cours de 10 heures où ils apprennent le tennis bien sûr, mais aussi l'esprit d'équipe et le fairplay. Trois âges, trois niveaux différents, mais tous sur le même horaire pour simplifier l'organisation des familles. Situés près de la plage, leurs grands-parents peuvent, sans crainte, leur donner ensuite rendez-vous pour un bain de mer pour le moins rafraîchissant et envoyer Arthur, sportif accompli, dès le début de l'après-midi, rejoindre le Blonville Yacht Club (BYC) pour son stage de voile.

Manon et Jean, eux, adorent retourner sur la plage et faire les compétitions organisées par le club Mickey sous le regard attendri et amusé de tous les grands-parents qui se revoient 60 ans auparavant levant la jambe bien haut pour passer le fil et remporter le premier prix ! Pelles et seaux sont rangés jusqu'à demain dans ces charmantes cabines blanches qui bordent les planches.

Antoine et Léa, de leur côté, viennent tous les ans passer quinze jours dans un appartement proche de la mer avec leurs parents ! Ils connaissent Blonville par cœur et y retrouvent leurs amis d'été. Le séjour commence par le passage à l'Office de Tourisme qui les accueille très gentiment et les renseigne sur toutes les activités organisées pour l'été.

Leur passion ? Le cheval. Quel bonheur de galoper sur la plage ou dans le marais ! Les deux clubs hippiques leur offrent au choix ces espaces de détente selon les heures de la journée.

A côté des tennis, la mairie vient d'ouvrir un mini stadium : chacun arrive avec sa balle pour improviser un foot, handball ou autre jeu et rencontrer de nouveaux amis !

La mer est basse ? Formidable pour la pêche à la crevette ou le skim board et pour construire le traditionnel château de sable qui bravera les vagues de la marée montante, îlot défendu par les enfants hurlant de joie !

La mer est haute ? Génial, les vagues sont plus fortes, et sous la surveillance attentive des maîtres-nageurs, Antoine plonge et replonge sous les vagues pendant que Léa fait un mini-golf avec ses parents. C'est à trois minutes à pied de la plage !

Le soleil se couche et la lumière est magique sur la campagne. Demain, le programme sera culturel ! »



Dates sportives à retenir en 2013

Tournois de tennis :
Jeunes : du 28 avril au 5 mai et du 10 au 19 juillet
Adultes : du 16 au 25 août

Tournoi de beach soccer :
dimanche 28 juillet

Jogging « La ronde du marais » :
les 25 juillet et 22 août



Renseignements : Office de Tourisme
02 31 87 91 14 - tourisme@blonville.org



Approbation à l'unanimité
du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'aménagement du territoire au niveau intercommunal permet d'établir une stratégie de développement à l'échelle la plus pertinente pour créer des solidarités, un souffle dynamique de développement, des réponses à des problématiques auxquelles seule l'échelle communale ne peut répondre.

1976

1er Plan d'Occupation des Sols (POS) districal du Calvados en 1976 (exceptées les communes de Vauville et Saint-Pierre-Azif, celles-ci ne faisant pas partie du District).

2007

1er Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble des 11 communes membres de Coeur Côte Fleurie en 2007.

2012

2ème PLUi sur l'ensemble des 11 communes membres de Coeur Côte Fleurie approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Communautaire par délibération en date du 22 décembre 2012.

Dans ce dossier se sont exprimées à la fois les dimensions communale et intercommunale à chacune des étapes d'élaboration du document. Ce projet est basé sur un équilibre subtil entre nature et activités humaines ; entre tradition et modernité ; entre le local et l'intercommunal.

Comme l'évoque Chris Younès (Philosophe), **"si le global tend à empêcher le local de se replier sur lui-même, la persistance du local est la condition de la vitalité des diversités"**. Echelles communale et intercommunale sont ainsi intimement liées.

Quels grands enjeux sont traduits dans ce nouveau PLUi ?

- Accroître le développement économique par l'accueil d'activités tertiaire de haute technologie, tournées vers l'innovation (diversité économique)
- Accueillir de jeunes actifs et de famille (objectif de 3 000 logements à construire d'ici 2030)
- Préserver les terres agricoles et les espaces naturels.
- Préserver la qualité du bâti
- Permettre la diversité architecturale
- Prendre en compte les risques naturels

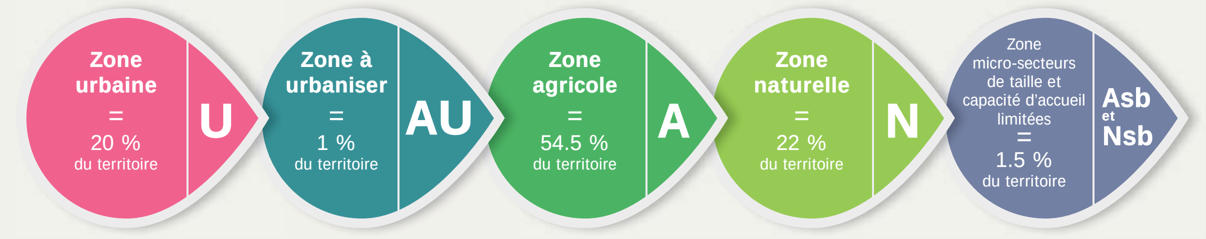


ZOOM SUR l'urbanisme et l'intercommunalité

Le 18 décembre dernier, l'Adcf (Assemblée des Communautés de France) et la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) ont organisé en partenariat avec Cœur Côte Fleurie, un colloque sur l'urbanisme et l'intercommunalité. Cette journée d'échanges s'est achevée par le lancement d'un club Bas-Normand des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

Désormais, il est ainsi nécessaire de prendre en compte (liste à titre indicative et non exhaustive) **:**

- la zone du PLUi dans laquelle se situe votre terrain et le règlement associé



- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) incluses dans le PLUi
- les Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) présentes à Deauville, Trouville-sur-Mer et Villers-sur-Mer
- les deux Plans de Prévention des Risques Naturels (inondation, mouvements de terrain) et les Plans d'Exposition aux Risques (mouvements de terrain)
- les nombreux atlas (risques d'inondation, remontées de nappes phréatiques, zones humides, risques submersion marine, marnières, chutes de blocs...)

Une partie des documents sont consultables sur le site internet www.coeurcotefleurie.org rubrique Agir-Urbanisme-PLU.

« Vous pouvez consulter le PLUi au service Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes et dans chacune des communes membres. »

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui : 23 Communautés de Communes sont compétentes en matière de PLUi en Basse-Normandie (elles sont environ 200 en France).

Bon à savoir

Retrouvez en fonction de votre projet tous les formulaires de déclaration sur le site Internet de Cœur Côte Fleurie dans la rubrique "Vivre/Démarches en ligne" :

- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme



Ces documents sont accompagnés d'un guide des permis et des autorisations d'urbanisme qui détaille la procédure, le contexte réglementaire et la méthode de calcul des taxes.

Quelques chiffres clés

pour mieux connaître le territoire de Cœur Côte Fleurie

Emplois

Cœur Côte Fleurie est un pôle d'emploi : 1,4 emploi pour 1 actif occupé (moyenne sur l'ensemble du territoire).

Deauville, Trouville-sur-Mer et Touques rassemblent 79,1% des emplois de Cœur Côte Fleurie. Villers-sur-Mer et Saint-Arnoult constituent également des pôles d'emplois.

Le nombre d'emplois a fortement augmenté entre 1999 et 2007 : +2% par an en moyenne.

« 1,4 emploi pour 1 actif occupé »



Tourisme

Deauville, Villers-sur-Mer et Trouville-sur-Mer respectivement 1ère, 6ème et 10ème densité touristique (nombre de lits touristiques marchand* et non marchands**/km²) de la façade Manche-Atlantique.

La proportion des emplois liés directement ou indirectement au tourisme oscille à l'échelle de la Communauté de Communes entre 61 et 63%.

La Capacité théorique d'hébergement (marchand* et non marchand**) s'élève à 140 000 lits.

** marchand = ex : hôtel, camping...*
*** non marchand = ex : résidence secondaire*



Front de mer - Deauville

Préservation

76% de l'espace communautaire classé en zones naturelle et agricole. Le PLUi prévoit 99 hectares de zones à urbaniser ; il réduit ainsi de plus de 1000 hectares l'espace consommable prévu dans l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) au profit des espaces naturels et agricoles.

« 76% de l'espace communautaire classé en zones naturelle et agricole. »



Mont-Canisy - Bénerville-sur-Mer

Bon à savoir

Les projets de construction doivent dorénavant être envisagés au regard du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Les rendez-vous de l'habitat



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Calvados (CAUE)

Vous souhaitez construire, agrandir ou restaurer votre habitation ? L'architecte conseil du C.A.U.E vous aide à élaborer ou à améliorer votre projet.

INTERVIEW



Mme et M. Dufay

« Nous avons eu un coup de cœur pour la région avant d'avoir un coup de foudre pour la maison, que nous souhaitons désormais habiter à plein temps. »

Pouvez-vous présenter globalement votre projet d'aménagement ?

Nous avons acheté une propriété il y a 8 ans à Blonville-sur-Mer, c'est une bourgade familiale où il fait bon vivre. Notre projet d'aménagement porte sur une extension, de 130 à 160 m², ainsi qu'une remise au goût du jour.

Connaissiez-vous les permanences du CAUE ?

(M. Dufay) J'ai été élu pour la Communauté de Communes de notre ville d'origine dans l'Orne. Je connaissais donc les permanences du CAUE avant de venir ici.

Etes-vous satisfaits des informations qui vous ont été données ?

Tout à fait ! Notre interlocuteur est un expert dans ce domaine et ses conseils sont de qualité. Nous avons été très bien renseignés lors de nos différents entretiens et notre projet a pu avancer. Désormais notre dossier se finalise !

Connaissez-vous et seriez-vous intéressés par des conseils de l'ARIM des Pays Normands ou l'Espace Info Energie ?

Oui, d'ailleurs nous connaissons effectivement ces interlocuteurs. Nous allons nous renseigner pour savoir si notre projet peut correspondre à leurs démarches et nous reviendrons ensuite, si besoin, à la Communauté de Communes pour bénéficier d'autres conseils dans ces domaines.

Permanences tous les vendredis de 10h à 12h sur rendez-vous

Renseignements : 02 31 88 54 49

ARIM des Pays Normands

Vous voulez faire réaliser par une entreprise des travaux dans votre logement : fenêtres, isolation, toiture, façade, chauffage, sanitaires... Propriétaire ou locataire d'un logement existant répondant aux critères d'éligibilité, selon votre situation, vous pouvez bénéficier de subventions et de l'obtention de prêts à taux préférentiels. Nous vous rappelons que les travaux ne doivent pas être commencés avant tous les accords des organismes financiers.

Permanences Les 1er, 3ème et 5ème vendredi de chaque mois, de 14h00 à 16h00 - Sans rendez-vous

Espace Info Energie

Vous souhaitez vous informer et obtenir des conseils gratuits sur l'efficacité énergétique des logements ? Des experts vous accueillent pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions : Comment isoler mon logement ? Quel est le meilleur chauffage ? Comment financer mon projet ?

Permanence le 3ème Vendredi de chaque mois de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - sur rendez-vous au 02 31 54 53 67

ZOOM SUR

Réfection des façades

La Communauté de Communes s'engage de nouveau en 2013 pour l'amélioration de l'habitat et la réfection des façades en partenariat avec l'ARIM des Pays Normands afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et l'embellissement du patrimoine bâti.

En 2012, 85 logements ont bénéficié du dispositif soit au total 1624 logements depuis 1998.

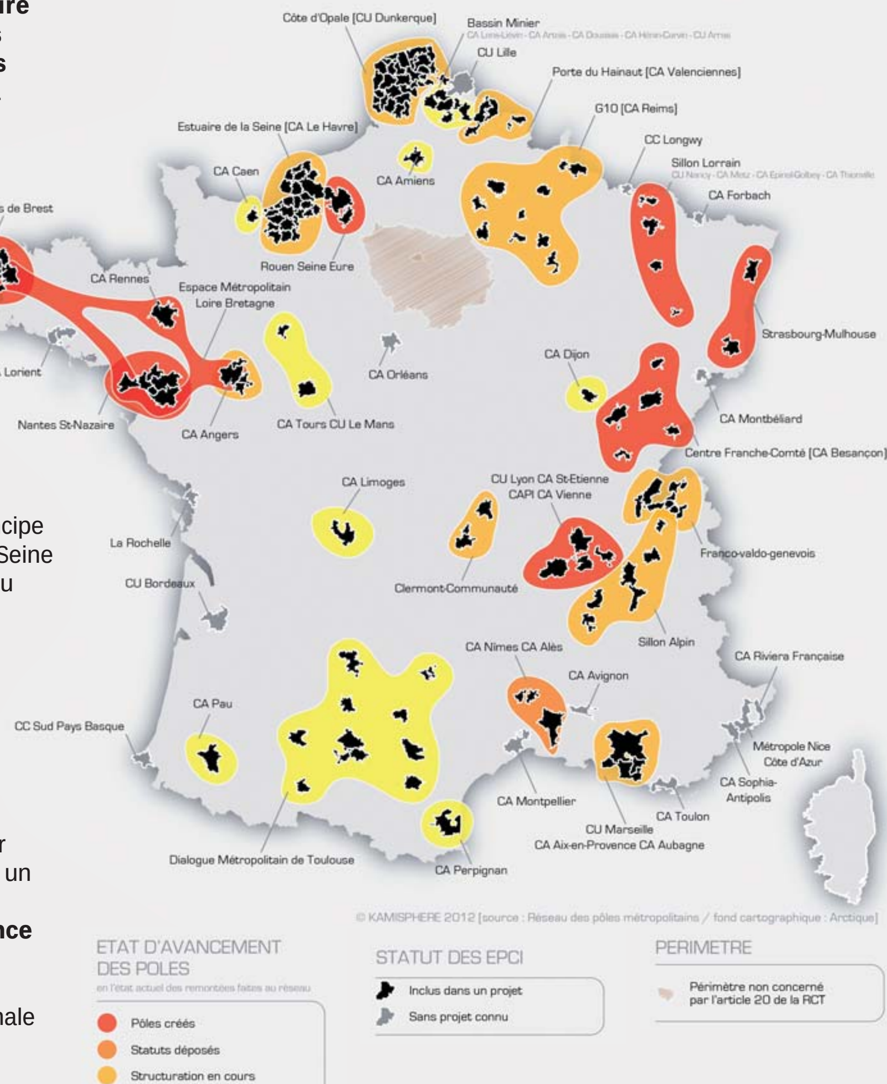


Vers le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine...

Les collectivités qui composent le territoire de l'Estuaire de la Seine, conscientes des enjeux stratégiques qui les lient et fortes d'une collaboration initiée depuis 1998 à travers le Comité des Elus de l'Estuaire, souhaitent se structurer en créant le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Philippe AUGIER, ambassadeur de cette dynamique au côté, entre autres, de Bernard AUBRIL (Président de Lisieux-Pays d'Auge), Edouard PHILIPPE (Président de la CODAH), Jean-Claude WEISS (Président de Caux Vallée de Seine), Estelle GRELIER (Présidente de la Communauté de Communes de Fécamp...), a conduit les élus de Cœur Côte Fleurie à se positionner en faveur d'une d'adhésion de principe au futur pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine lors de la séance du Conseil Communautaire du 24 novembre 2012.

Il ne s'agit nullement d'une nouvelle strate administrative !
Le pôle métropolitain constitue le cadre d'une coopération entre intercommunalités des deux rives de l'Estuaire en vue de mener des projets communs à une **échelle pertinente** de taille suffisante pour contracter avec les Régions, l'Etat et l'Europe et ce, dans un contexte de concurrence territoriale forte.
Il permettra de donner à ce territoire **cohérence et visibilité** et répondra ainsi aux enjeux de structuration du territoire autour d'espaces géographiquement cohérents à l'échelle nationale et internationale.



Le saviez-vous ?

Les compétences sont limitativement énumérées par la loi. Ainsi le Pôle Métropolitain conduira des actions d'intérêt métropolitain en vue de promouvoir le développement de son territoire, en particulier sur les plans de l'économie, de l'innovation, de l'enseignement, du tourisme et du transport, sans préjudice des compétences des collectivités locales et de leurs établissements.



Pour en savoir plus : www.coeurcotefleurie.org Rubrique Agir – Les Grands projets – Projet de pôle métropolitain

A venir



Deux évènements respectivement d'ampleur nationale et internationale organisés par l'association « L'Estuaire de la Seine, Territoire de l'Eau » présidée par Philippe AUGIER. Publicis Live (organisateur du forum de Davos) accompagnera l'association pour le Global Estuaries Forum.

Le premier forum des estuaires du monde (Global Estuaries Forum) se tiendra à Deauville **du 02 au 04 octobre 2013** ! Ce sont près de 40 villes représentées (telles que Nantes, Bordeaux, New York, Shanghaï, Lisbonne, Tokyo, etc.) et 600 scientifiques, politiques, culturels, juristes, économistes, écologistes... qui se réuniront afin de débattre des développements et des problématiques communes à tous les estuaires.

Le festival Terre d'Eaux, manifestation culturelle grand public sera organisé à Deauville du **21 juin au 14 juillet 2014** afin de sensibiliser la population de l'Estuaire de la Seine à la ressource en eau. Des actions culturelles, scientifiques...seront donc proposées. Un appel à projet est d'ores et déjà lancé pour recueillir les meilleures idées afin de valoriser cet espace naturel qu'est l'Estuaire de la Seine. Simultanément le laboratoire d'idées, "Lab'Eaux", sera mis en place et perdurera au-delà même du festival.

Stratégie numérique

un atout pour le territoire !

Coeur Fibre

www.coeurfibre.fr

Cœur fibre
Le réseau optique public



En 2012, le projet Très Haut Débit baptisé Cœur Fibre, visant à rendre éligible 100 % des habitations et des entreprises du territoire (soit près de 33 500 prises) est entré dans sa phase de commercialisation. Depuis le mois de mai dernier, des opérateurs de services fournissent aux particuliers et professionnels des solutions Très Haut Débit sur fibre optique. Toutes les informations nécessaires et la liste complète des opérateurs sont disponibles sur le site internet.

INTERVIEW

Pierre-Emmanuel Rosney, nouvel abonné Fibre Optique à Villers-sur-Mer



« Le fait de choisir un "petit" opérateur permet de garantir une réelle proximité dans le service. »

Pourquoi avez-vous décidé de souscrire à une offre fibre ?
J'ai toujours eu un attrait pour les nouvelles technologies. Ce qui m'a séduit en premier, c'est avant tout, la vitesse bien supérieure à n'importe quelle offre ADSL. J'avais également envie de faire partie de cette aventure, d'être un précurseur du service et contribuer au développement de cette technologie de pointe qui crée, une réelle dynamique locale.

Comment s'est déroulé votre raccordement ?
Je me suis renseigné avant de choisir mon opérateur puis j'ai effectué ma demande de raccordement en août et j'étais raccordé deux semaines plus tard. Mon abonnement est entré en service le 27 novembre dernier, le temps pour mon opérateur de préparer le service.

Etes-vous satisfait de votre opérateur ?
Le fait de choisir un "petit" opérateur permet de garantir une réelle proximité dans le service. Un exemple : j'ai observé un problème avec une chaîne TV qui s'affichait une fois sur deux en Haute Définition (HD). J'ai envoyé un mail à mon opérateur et le problème a été corrigé le lendemain.

Quels changements avez-vous pu observer dans votre utilisation quotidienne d'Internet ?
Au-delà de la sensation de vitesse et la navigation plus fluide, je ressens un réel gain de temps lorsque je mets en ligne une vidéo sur Youtube ou lorsque j'envoie des fichiers volumineux. Autre avantage considérable avec le Très Haut Débit, je peux me permettre de regarder la télévision en très haute définition tout en téléchargeant des fichiers volumineux depuis mon ordinateur, et ce, sans aucune perte de qualité, ni ralentissement.



Etats Généraux des Réseaux d'Initiative Publique : 2ème édition

Pour la deuxième année consécutive les États Généraux des Réseaux d'Initiative Publique (R.I.P.) se tiendront à Deauville le 25 mars. Cette année les débats et tables rondes s'intéresseront à l'incidence des réseaux Très Haut Débit (T.H.D.) dans la croissance territoriale et nationale.

Les États Généraux des R.I.P, regroupent les acteurs politiques, publics et privés impliqués dans les projets de réseaux T.H.D. comme celui déployé sur le territoire de Cœur Côte Fleurie.

Pour en savoir plus : www.etatsgeneraux-rip.com



Un nouveau centre de formation sur Coeur Côte Fleurie

L'échangeur Basse-Normandie est un centre de formations et de ressources sur les Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.).

Expert sur la dématérialisation (signature électronique, e-administration, gestion électronique de documents, facture électronique, archivage, télé-procédure, etc.), l'e-santé et sur des thématiques d'actualité (site web, e-commerce, sécurité, médias sociaux, mobilité, dématérialisation, Très Haut Débit), son objectif est d'accompagner les entreprises, collectivités et professions libérales dans leurs activités. Une antenne locale devrait s'installer courant de l'année 2013 contribuant ainsi au projet de développement économique mené par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Auge.

En savoir plus : www.echangeurbn.com



Coeur Côte Fleurie 2.0

Avec la refonte de son site internet, la création d'une version mobile et une présence sur le réseau Facebook, la Communauté de Communes mise sur la communication numérique pour une information optimisée.

Une information de qualité, accessible et multi-supports, tel est le fil conducteur qui a guidé le projet de refonte du site Internet de la Communauté de Communes. Au-delà d'une ergonomie travaillée et agréable, le nouveau site Internet, en ligne depuis le mois de juillet dernier propose une navigation intuitive et rapide avec une arborescence simplifiée. Désormais, quatre grandes rubriques **(Découvrir / Vivre / Agir / Préserver)** regroupent l'ensemble des informations utiles aux habitants. Afin de vous proposer une navigation adaptée depuis votre téléphone portable, une version mobile a également été développée.



Quelles informations ?

Depuis la page d'accueil, découvrez les dernières actualités de votre collectivité ainsi que les évènements à venir dans la rubrique agenda. Pour rendre l'information vivante et attractive, trois cartes interactives présentent toutes les informations pratiques des communes, la qualité des eaux de baignade ainsi que l'emplacement des points d'apport volontaire (tri sélectif) et des déchèteries. Accédez en un clic au guide des permis de construire, aux publications et à l'outil « éco-gestes » qui vous aidera à réduire vos déchets.

Au fil de votre navigation, vous découvrirez encore bien d'autres contenus et informations sur la Communauté de Communes, ses actions et grands projets à venir !

Rendez-vous sur www.coeurcotefleurie.org



Facebook, des informations inédites sur votre territoire !

Cœur Côte Fleurie est également présente sur le réseau social Facebook. L'information délivrée est différente du site internet et proposée de manière régulière et originale sous forme de reportages photos et vidéos. Des propositions de sorties sur le territoire sont publiées chaque mercredi et des jeux concours viennent occasionnellement agrémenter la page. D'un clic sur le bouton "j'aime", vous pourrez ainsi découvrir toutes les surprises que nous vous réservons cette année...



Le saviez-vous ?

Cœur Côte Fleurie a mis en place une lettre d'information électronique. Vous pourrez y retrouver régulièrement toute l'actualité de votre territoire.
Pour la recevoir gratuitement, il suffit de vous inscrire sur le site internet :
www.coeurcotefleurie.org/inscription_newsletter.html

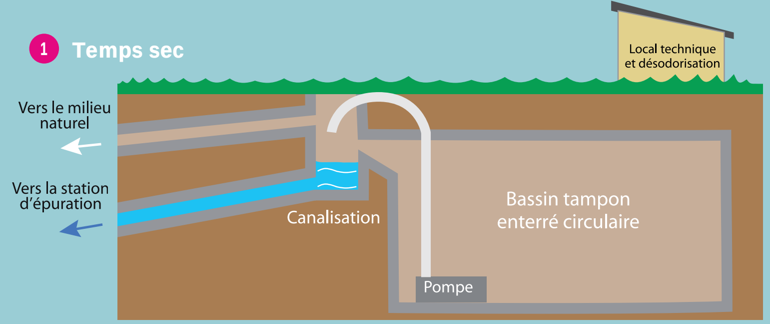
Les bassins-tampons au service de la qualité des eaux de baignade

Deux ouvrages sont en cours de réalisation à Blonville-sur-Mer et Deauville. Une fois opérationnels, ils viendront compléter les 5 bassins existants sur la Communauté de Communes. Ces deux nouveaux bassins, d'une contenance de 1 500 mètres cubes (Blonville-sur-Mer) et 1 100 mètres cubes (Deauville) entreront en service avant la prochaine saison estivale et permettront d'améliorer la qualité des eaux de baignade.

QU'EST-CE QU'UN BASSIN-TAMPON ?



1 Temps sec



2 Fortes pluies

Local technique et désodorisation

Vers le milieu naturel

Vers la station d'épuration

Canalisation

Le bassin se remplit avec le surplus d'eau

Pompe

3 Retour à la normale

Local technique et désodorisation

Vers le milieu naturel

Vers la station d'épuration

Canalisation

La pompe restitue progressivement le surplus au réseau

Pompe

A quoi servent-ils ?

Sur un réseau unitaire, les eaux de pluie se mélangent aux eaux usées avant d'être transférées vers la station d'épuration. Aussi, en cas de fortes pluies, il n'est pas rare que le réseau de collecte sature. L'excédent est alors directement reversé en milieu naturel, avec des conséquences néfastes sur la qualité des eaux de baignade : les impuretés et autres bactéries contenues dans les eaux usées ne sont pas éliminées. C'est pour diminuer l'impact écologique que l'on utilise des bassins-tampons.

Comment fonctionnent-ils ?

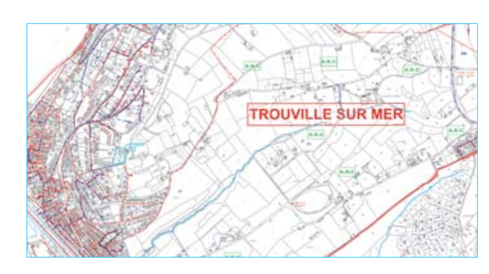
Leur rôle est d'assurer un rôle « tampon » en cas de fort évènement pluvieux. Ainsi, le système de collecte des eaux usées envoie le surplus d'eau vers ces bassins.

Après une période de stockage durant l'évènement pluvieux, l'excédent est progressivement restitué au réseau de collecte pour être traité à la station d'épuration avant de regagner le milieu naturel.

Ces bassins sont prévus pour un retour de pluie semestriel, ce qui veut dire qu'ils peuvent accueillir l'équivalent en volume de six mois de pluie. En cas de pluie supérieure en volume, une fois le bassin rempli, un excédent est rejeté en milieu naturel. Etant donné que la majorité des suspensions sont évacuées avec les premières eaux de pluie, c'est le bassin-tampon qui va les stocker et les garder en priorité (principe de gravité). L'excédent rejeté lors de la saturation du bassin sera donc composé majoritairement d'eau de pluie, avec une faible concentration de suspensions.

Nouveau zonage d'assainissement des eaux usées

Le plan de zonage d'assainissement définit précisément le mode d'assainissement à mettre en place (collectif ou non collectif) pour toutes les zones bâties ou à bâtir. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes a souhaité procéder à sa révision afin d'être en cohérence avec les zones potentiellement constructibles. A la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée au mois de décembre, le nouveau plan de zonage sera appliqué dès approbation par le conseil communautaire en mars prochain.



Le saviez-vous ?

Assainissement non collectif	Assainissement collectif
Le dispositif d'assainissement non collectif désigne tout système d'assainissement, situé en domaine privé, effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées non raccordés au réseau public.	L'assainissement collectif désigne l'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration (STEP) de Touques. Ce dispositif assure le traitement de 10 des 11 communes-membres de Cœur Côte Fleurie (à l'exception de Saint-Pierre-Azif), ainsi que la commune de Saint-Gatien-des-Bois et de quelques abonnés sur les communes d'Auberville et de Cricqueboeuf.

Budgets 2013

Aucune augmentation des taux d'imposition depuis 3 ans

Le Conseil Communautaire réuni le 22 décembre dernier a voté les budgets de l'exercice 2013.

L'élaboration de ces nouveaux budgets est basée sur les orientations prises en 2008 à l'arrivée de Philippe Augier en tant que Président et qui prévoit une maîtrise des investissements jusqu'en 2013. Pendant ces cinq années, Cœur Côte Fleurie a choisi de maintenir sa capacité d'autofinancement afin de réduire l'appel à l'emprunt.

DÉPENSES

Budget général

section fonctionnement : 11 791 703 €

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et permettent de ne pas procéder à une augmentation des taux d'imposition pour la troisième année consécutive. En ce qui concerne les recettes, les participations liées au tri sont en progression et les dotations de l'Etat seront reportées aux mêmes montants que pour l'exercice 2012.

8 %	Divers (navette urbaine, foyer SDF, fourrière animale, parc de loisirs, etc.)
9 %	Incendie et secours
6 %	Transports scolaires, entretien du réseau pluvial, fourrière automobile, eaux de baignade
5 %	Subventions
4 %	Intérêts de la dette
15 %	Personnel administratif et élus
24 %	Déchets (traitement des ordures ménagères, déchèteries, collecte sélective)
13 %	Opérations d'ordre (dont amortissements)
16 %	Reversements FNGIR et FPIC

section investissement : 4 147 150 €

Les crédits votés en dépenses d'investissement s'élèvent pour l'année 2013 à 4 147 150 € (dont 3 250 000 € en dépenses d'équipements).

RECETTES

Budget général

section fonctionnement : 11 791 703 €

2 %	Amortissements
14 %	Dotations et participations
80 %	Impôts
4 %	Divers (vente de matériaux recyclables, redevance spécifique déchèteries, revenus immobiliers, etc.)

Budget eau & assainissement

Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont considérés comme des budgets annexes qui répondent à des missions particulières et disposent d'un mode de financement spécifique. **D'un montant de 5 000 000 €** (dont 2 400 000 € en dépenses d'équipements), ils sont financés en majeure partie par les consommateurs et servent à réaliser des travaux sur les réseaux et maintenir la qualité des infrastructures, sans, une nouvelle fois, augmenter les taxes.

Vive la France !

En juillet dernier, l'équipe de France Féminine de Basket-Ball est venue s'entraîner au Pôle OMni'Sports avant les JO de Londres.

A cette occasion, les bleues ont gentiment accepté d'ouvrir deux entraînements au public venu nombreux les soutenir et admirer leur maîtrise. En grandes professionnelles, les filles sont restées pour une séance de dédicaces improvisée et pour répondre aux questions. Elles ont ainsi conquis le public de Cœur Côte Fleurie avant d'aller chercher la médaille d'argent aux JO de Londres, au terme d'un parcours sans faute.

L'intérêt des françaises pour le Pôle OMni'Sports avait été confirmé en 2010 par la signature d'une convention pluriannuelle avec Yvan Mainini, alors Président de la Fédération Française de Basket-Ball, portant sur l'organisation de stages et la préparation aux compétitions nationales et internationales. Cœur Côte Fleurie conforte une nouvelle fois sa volonté de faire de son territoire, une véritable terre d'accueil pour les sportifs de haut niveau.



Céline Dumerc, capitaine de l'équipe de France et sacrée "sportive de l'année - Radio France".



Tennis sur Gazon, un projet unique en France !

Le premier "Wimbledon" Français verra le jour en 2016 et c'est sur le territoire de Cœur Côte Fleurie que ces nouvelles infrastructures se réaliseront. Explications.

Situé derrière l'hippodrome de Deauville, dans la continuité du Parc de loisirs, le «lawn Tennis Club» est un projet unique en France. Projet rendu possible notamment grâce à la Communauté de Communes qui louera une partie des terrains nécessaires à sa réalisation ainsi qu'une aide technique. Cette infrastructure sportive permettra à la fois la pratique quotidienne du tennis par les clubs, les écoles et les amateurs mais aussi l'accueil de grands évènements nationaux et internationaux.

C'est pourquoi, un partenariat avec la Fédération Française de Tennis a été signé, pour que notre territoire puisse accueillir la préparation des tennismen Français avant le tournoi du grand chelem anglais. Affaire à suivre...

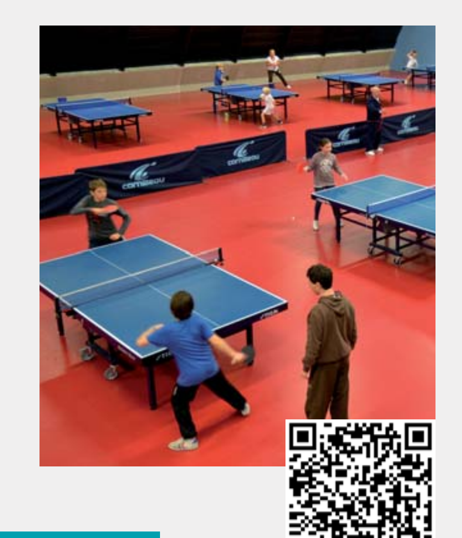
Les Associations et les clubs du Pôle OMni'Sports

Le POM'S accueille chaque semaine de nombreux clubs et associations sportives du territoire.

Ouvert en 2009, ce complexe permet d'accueillir des sportifs de haut niveau, des équipes locales, nationales et internationales et les associations et clubs sportifs.

Viennent s'entraîner chaque semaine au POM'S :

L'Avant-Garde Deauville (AGD) Handball
L'Avant-Garde Deauville (AGD) Tennis de table
L'Association Sportive Trouville-Deauville (ASTD) Aikido
L'Association Sportive Trouville-Deauville (ASTD) Judo Club Trouville-Deauville
L'Association Sportive Trouville-Deauville Karaté
La section Loisir Pugilistique Boxe



Renseignements : Service enseignement, jeunesse et sport de la ville de Deauville - 02 31 14 69 59



Le saviez-vous ?

D'une superficie de 11 ha le parc de loisirs accueille plus de 2000 personnes par semaine sur l'ensemble des terrains, que ce soit pour des entraînements, des matchs ou simplement du loisir.






Les équipements actuels à la disposition du public : deux terrains de football en herbe synthétique, des terrains de pétanque, une aire de jeux pour enfants de 3 à 7 ans, une aire de compostage, un parcours santé, un parc paysager, etc.

De nouveaux vestiaires et équipements pour le Parc de loisirs



Depuis 2007, Coeur Côte Fleurie a entrepris plusieurs phases de travaux. La dernière s'est achevée en 2012 et vient clôturer les grands chantiers :

- La création d'un bâtiment de 220 m^2 constitué de deux vestiaires
- La réhabilitation des vestiaires actuels, plus fonctionnels et plus confortables
- Installation de panneaux photovoltaïques
- La construction d'un nouvel atelier de 150 m^2 afin de répondre aux besoins d'agrandissement du parc
- La transformation de l'atelier actuel en une salle d'accueil de 70 m^2 (salle "Edouard Collen") mise à disposition des associations pour permettre notamment d'organiser les tournois, gérer les inscriptions, recevoir les parents, etc.

Une démarche environnementale

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale volontariste, articulée autour de la préservation du biotope existant (de nombreux oiseaux nichent dans les espaces humides du parc) et des aménagements paysagers reposant sur la plantation de très nombreuses espèces végétales typiques du bassin. La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie fortement investie dans cette démarche environnementale a



choisi pour les terrains synthétiques de football, une moquette cousue plutôt que collée.

Afin de réduire au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires et de préserver la qualité de notre environnement, les déchets des tailles des plantations sont réutilisés en paillage sur l'ensemble des plantations du parc.

Outre les équipements sportifs mis à disposition du public, le parc de loisirs offre des balades sur un sentier pédestre et des espaces d'observation de la nature (oiseaux, batraciens, flore, arbres aux essences variées et roselières). Un arboretum présente aux promeneurs les différentes espèces de plantes qui poussent dans cet espace verdoyant.

Berges

Les berges longeant la boucle de la Touques vont être stabilisées sur 550 mètres par un ouvrage empêchant leurs affaissements. Deux pontons viendront compléter cet ouvrage à la fin de l'hiver afin de permettre les activités de pêche et de modélisme en toute sécurité.



La parole aux jeunes !



Cœur Côte Fleurie s'engage au quotidien auprès des jeunes du territoire, en leur proposant des infrastructures sportives de qualité, mais également en les sensibilisant aux risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants.

C'est dans ce contexte que Cœur Côte Fleurie et la ville de Trouville-sur-Mer ont conçu le projet « Faire la fête sans perdre la tête » qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. L'objectif est simple : sensibiliser les collégiens et lycéens du territoire aux conduites à risque en faisant appel à leur créativité.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) réunit l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance (préfecture, police, gendarmerie, associations, établissements scolaires, etc.)

Après les interventions de la compagnie de danse François Mauduit en 2011, **c'est un concours d'œuvres artistiques sur les thématiques "drogues et alcool" qui a été mis en place en 2012. 350 élèves de 4ème et 3ème ont ainsi travaillé sur des dessins, des montages photos, des poèmes ou encore des slogans**. Après une première sélection par les établissements scolaires, c'est un jury de professionnels de la prévention qui a départagé les lauréats. Les gagnants se sont vus attribuer une sortie en voilier, des places pour un concert au Zénith et des entrées au Bowling de Deauville avec en prime un manga éducatif pour chaque participant.



1er prix - catégorie duo / Collège Marie-Joseph *(Trouville-sur-Mer)* : *Marie LEROY et Marion ROUTOUR*

1er prix - catégorie groupe / Les Caillouets *(Bénerville-sur-Mer)* : Laurali ALEXANDRE, Estelle MAYEUX, Erika BRACHET, Elodie DASYLVA

1er prix - catégorie individuelle / Collège Marie-Joseph *(Trouville-sur-Mer)* : *Valentin LEROY*

Cœur Côte Fleurie investit dans le dynamisme économique



La Communauté de Communes œuvre depuis de nombreuses années au développement économique de son territoire. C'est pourquoi elle est aujourd'hui un pôle d'emploi avec 1,4 emploi pour 1 actif occupé. En octobre dernier, elle a soutenu la CCI du Pays d'Auge à l'occasion de la journée de la transmission d'entreprises. Une journée dédiée à la création et à la reprise d'entreprises en Normandie et plus particulièrement en Pays d'Auge.

En 2013, la collectivité va encore plus loin avec la mise en place de deux projets en collaboration avec AGEFOS PME.

Une démarche intitulée "ambassadeur Cœur Côte Fleurie" vient d'être créée, elle vise à contribuer au développement de l'attractivité du territoire en proposant aux entreprises qui reçoivent des touristes de devenir un meilleur relais dans la promotion des événements et du patrimoine local. Pour cela, des formations seront proposées dans différents domaines : connaissance du patrimoine, accueil commercial et anglais de base.

Dynamiser l'emploi et mobiliser les acteurs

Avec 40 000 emplois non pourvus en 2012, Cœur Côte Fleurie a un deuxième objectif : dynamiser l'emploi sur son territoire en identifiant précisément les compétences dont les entreprises auront besoin demain. Cette action comporte deux grandes étapes, à savoir la réalisation d'un état des lieux territorial, de la situation de l'emploi et la mobilisation de l'ensemble des dispositifs.



Vélo route

Lancé en 2004 par le Conseil Général du Calvados, le plan vélo a pour objectif de développer la pratique du vélo loisir, en créant notamment un vaste réseau d'itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire départemental. Sur les 700 km prévus dans ce plan, près de 300 km de véloroutes ont été réalisés dont l'axe Pont l'Évêque-Deauville qui est déjà opérationnel entre Pont- l'Evêque et le bourg de Saint-Arnoult.

La poursuite de cette voie verte jusqu'à la plage de Deauville est en cours d'étude avec le Conseil Général. Dans le cadre de ce programme, un franchissement de la boucle de la Touques est également prévu en prolongement de la piste cyclable, au niveau du parc de loisirs. Ce franchissement de 75 mètres de long comportera une voie réservée aux véhicules de l'hippodrome, et une voie pour les cavaliers et les cyclistes.

Cœur Côte Fleurie, 1ère collectivité du Calvados engagée dans une procédure de dématérialisation comptable totale !

La tendance vers le zéro papier a de nombreux intérêts : sécurité de l'information, réduction des coûts mais elle permet également de faire un geste fort pour notre environnement.

La Communauté de Communes et le Centre des Finances Publiques de Trouville-sur-Mer/Deauville travaillent ensemble depuis 2006 à la dématérialisation des marchés publics et des circuits comptables et financiers. C'est tout simplement la suppression des documents papier par des documents au format numérique. Pour avoir une valeur légale, ces documents dématérialisés sont sécurisés et certifiés par une signature électronique depuis le 1er octobre 2012.



12 000
feuilles de papier économisées par an

Quels avantages ?

Cela garantit une simplification des procédures ainsi qu'un réel gain de temps en matière de traitement de l'information, puisque les documents électroniques sont accessibles immédiatement. Les fournisseurs peuvent ainsi être payés plus rapidement. **A noter que Coeur Côte Fleurie est la première collectivité du Calvados engagée dans une procédure de dématérialisation totale**. Cette tendance vers le «zéro papier» permet d'améliorer le fonctionnement des services tout en s'inscrivant dans une politique de développement durable avec une économie significative réalisée d'environ 12 000 feuilles de papier par an.







VISITES PRIVÉES | PHOTOS | VIDÉOS | TÉMOIGNAGES
IDÉES DE SORTIES | INTERVIEWS | JEUX CONCOURS

Retrouvez-nous sur facebook.com/coeurcotefleurie